

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 5 7 ■ M A R S 2 0 1 5

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Cérémonie de commémoration

La cérémonie de commémoration du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie du **19 mars** aura lieu à **17 h** sur la place du Champ de Mars.

Toute la population est invitée.

Création d'un comité de jumelage

Dans le cadre du Jumelage avec Frossasco (commune de 3000 habitants près de Turin), la municipalité va créer un Comité de Jumelage. Pour faire vivre ce comité, la commune cherche des bénévoles (même si vous ne parlez pas italien).

La première réunion aura lieu le **mercredi 25 mars à 19 h** à la mairie. Venez nombreux !

Les personnes intéressées pour faire partie du Comité de Jumelage sont invitées à contacter M. Joseph Maldera : par email : jomaldera@yahoo.fr ou par téléphone au 04 76 35 41 51.

ELECTIONS 2015

Elections départementales

■ Convocation des électeurs

Conformément à la loi du 17 mai 2013 visant à corriger les inégalités démographiques entre les cantons et à instaurer la parité hommes-femmes dans les Assemblées Départementales, un nouveau découpage territorial a été défini par décret le 18 février 2014 pour le département de l'Isère. Ainsi, la commune de St Jean de Moirans fait désormais partie du canton de Tullins.

Les électeurs de l'ensemble des cantons du département de l'Isère sont convoqués le **dimanche 22 mars 2015** à l'effet de procéder au renouvellement des conseillers départementaux de l'Isère. Le second tour de scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le **dimanche 29 mars 2015** dans les cantons où il devra y être procédé.

Le scrutin qui aura lieu au restaurant scolaire de la commune sera ouvert à 8 h et clos à 18 h. Il est rappelé que l'électeur devra présenter obligatoirement une pièce d'identité au moment du vote.

■ Vote par procuration

S'il est trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales, il est possible de signer une procuration pour les élections de 2015.

Quelles sont les règles ?

- les procurations peuvent être établies tout au long de l'année, pour une durée maximale d'un an ;
- le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que son mandant ;
- un même mandataire pourra être porteur d'une seule procuration établie en France ;
- la procuration ne peut être effectuée qu'auprès d'un officier de police judiciaire compétent (police ou gendarmerie) pour le lieu de résidence ou de travail de l'électeur.

■ Cérémonies de citoyenneté

Aux termes de l'article R24-1 du Code Electoral, il est possible d'organiser des cérémonies de citoyenneté pour remettre leur carte électorale aux personnes inscrites sur les listes électorales qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis le 1^{er} mars de l'année précédente.

Ces cérémonies de citoyenneté sont organisées dans un délai de 3 mois à compter du 1^{er} mars de chaque année. Compte tenu de la proximité entre le 1^{er} mars et la date d'ouverture de la campagne électorale le lundi 9 mars 2015, et conformément à la circulaire du 31 décembre 2014, la Préfecture indique qu'il n'est pas recommandé d'organiser ce type de cérémonie en raison du risque de contentieux électoral. De ce fait, les nouveaux électeurs recevront, cette année, leur carte électorale par voie postale.

EN BREF

Etat Civil

■ Bienvenue à

- Enora Boulhila née le 24/01
- Sofien Lamiri né le 06/02
- Alice Foray née le 07/02
- Nylann Martinez né le 16/02

■ Retour sur l'année 2014

L'année 2014 a été l'occasion d'accueillir 51 bébés, dont un né à Saint-Jean-de-Moirans, de célébrer 7 mariages, mais aussi de regretter 10 décès.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ?
Prévenez la police municipale afin qu'elle puisse surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes.
Remplissez le formulaire téléchargeable sur le site internet de la mairie et adressez-le à la Police Municipale.
Tél : 09 67 24 23 55

Plan Communal de Sauvegarde

Nous allons procéder dans les prochaines semaines à la refonte du Plan Communal de Sauvegarde, dispositif de mise en sécurité des personnes en cas de risques majeurs (inondations, accidents chimiques...) auxquels notre commune pourrait être confrontée.

Afin de le rendre le plus opérationnel possible, nous souhaiterions identifier les personnes les plus vulnérables : personnes isolées, à mobilité réduite, ... afin de prévoir toutes les dispositions spécifiques à leur égard, en cas de besoin.

Merci de vous faire connaître en mairie, un simple appel téléphonique suffit !

MAIRIE

Réunion publique : changement de date

Compte-tenu de la campagne pour les élections départementales, il nous est apparu opportun de modifier la date de la réunion publique initialement prévue le 6 mars, même s'il s'agissait uniquement de parler de Saint-Jean.

Elle se tiendra le **jeudi 9 avril à 20 h** au Centre socio-culturel.

Nous vous y attendons nombreux, pour débattre avec vous de notre première année de mandat et vous faire partager nos projets.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les dernières séances

■ Séance du 27 janvier 2015

Lors du dernier conseil municipal, ont été prises les délibérations suivantes :

- approbation de la modification simplifiée du PLU (suppression de deux emplacements réservés, suppression du COS et de la surface minimale des terrains constructibles)
- création d'un marché communal et d'une commission mixte de marché
- création d'un contrat d'avenir
- conclusion d'une convention de mise à disposition d'un contrat d'avenir de la Maison pour Tous pour effectuer des missions d'accueil périscolaire
- décision d'avoir recours au futur service mutualisé des instructions d'urbanisme du Pays Voironnais
- conclusion d'une convention avec la CAPV pour une mission d'accompagnement en prévention des risques professionnels
- transfert de compétence en matière de réseaux et services locaux de communications à la CAPV
- signature du Contrat Educatif Local sur le collège du Vergeron avec les communes de Moirans et Vourey
- versement d'un acompte au CCAS sur la subvention de l'année 2015
- modification des modalités de versement de la caution en cas de location de salles municipales

■ Séance du 24 février 2015

Lors de cette séance, le conseil municipal a notamment :

- autorisé Mme le Maire à signer les conventions d'objectifs avec la Maison Pour Tous et la crèche Les P'tits Loups
- voté le compte administratif 2014 et le compte de gestion de la trésorerie 2014*
- procédé à un Débat d'Orientation Budgétaire (non obligatoire dans les communes de moins de 3.500 habitants, mais qu'il nous est apparu important et utile de tenir, conformément aux engagements de campagne).

* une présentation des comptes vous sera faite dans une prochaine publication.

Accès aux comptes-rendus

Dans un souci de transparence, nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse avoir accès à l'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux.

Toutefois, comme nous souhaitons avoir une démarche éco-responsable, nous avons décidé de ne pas les reproduire dans leur intégralité dans le Vivre Ensemble, mais de vous permettre d'y avoir accès facilement.

Ainsi, vous pouvez les retrouver :

- sur le site internet de la mairie (www.st-jean-de-moirans.fr/comptes-rendus)
- sur le panneau d'affichage de la mairie.

Si vous souhaitez en avoir la copie, vous pouvez en faire la demande à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également, en appelant la Mairie, demander qu'une copie papier de ce compte-rendu vous soit adressée.

ACTION SOCIALE

Allocation Personnalisée d'Autonomie

Vous qui avez, dans votre entourage, une personne âgée qui aurait besoin d'une maison médicalisée, n'attendez pas le dernier moment pour faire une demande de dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Les délais sont longs ! Le dossier est à votre disposition à la Mairie, auprès d'une assistante sociale ou directement à la Maison du Conseil Général (Service autonomie – BP 114 – 38503 Voiron Cedex – tél : 04 76 05 75 65).

Complémentaire santé

Les coûts de mutuelle santé deviennent de plus en plus lourds ! Vous avez des droits. Les connaissez-vous ?

L'assurance maladie vous accompagne, selon vos ressources, pour que vous puissiez bénéficier d'une complémentaire santé. Elle vous propose :

Soit la CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)
Soit l' ACS (Aide pour une Complémentaire Santé)

Conditions de ressources :

Pour la CMUC : ne pas gagner plus de 8 645 € par an pour une personne seule, 12 967 € pour un couple, 15 560 € pour trois, 18 153 € pour quatre...

Pour l'ACS : 11 670 € pour une personne seule, 17 505 € pour un couple, 21 006 € pour trois, 24 507 € pour quatre...

Renseignements auprès du CCAS, d'une assistante sociale ou directement auprès de l'Assurance Maladie.

ENFANCE

Crèche les P'tits Loups

■ Bougies

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à Anais qui souffle sa première bougie, à Rayan qui fête ses 2 ans, et à Arthur et Clément qui fêtent leurs 3 ans !

■ Carnaval

Mercredi 25 février a eu lieu le Carnaval des P'tits Loups. Ils ont pu s'en donner à cœur joie avec leurs déguisements lors des ateliers collage, musique et photos. Ils ont également pu se régaler avec un délicieux goûter partagé. Bravo à tous pour ces beaux déguisements !

■ Remerciements

Toutes les professionnelles de la crèche, tous les parents, et surtout les P'tits Loups, remercient très chaleureusement l'entreprise King Jouet, et tout particulièrement la famille Fogola, pour avoir offert de superbes cadeaux aux enfants. Mille mercis !

■ C'est du propre !

Nous vous rappelons que le prochain ménage aura lieu le **vendredi 13 mars** prochain. RDV à 18 h à la crèche !

■ Chandeleur

Les P'tits Loups n'ont pas dérogé à la tradition et ont fêté comme il se doit la chandeleur en se régaland de bonnes crêpes !

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda du mois de mars

vivre ensemble

AGENDA ■ MARS 2015

VILLAGE DE SAINT JEAN DE MORNANT

■ Carnaval des Ecoles

3 mars à partir de 13 h 30 sur la place

■ Soirée Voironnais Volley-Ball

7 mars à partir de 19 h au Centre socio-culturel

■ Concert de "La Croche Choeur" MPT

14 mars à 20 h 30 à Tullins

■ Tour Pédestre

15 mars de 10 h à 11 h 30

■ Gala de la Lyre St Jeannaise

15 mars à 14 h 30 au Centre socio-culturel

■ Commémoration du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

19 mars à 17 h sur la place

■ Célébration paroissiale

21 mars à 18 h 30

■ Pucier du Sacré-Coeur

22 mars de 8 h 30 à 17 h 30 au Centre socio-culturel

■ Elections départementales 1^{er} tour

22 mars de 8 h à 18 h au restaurant scolaire

■ Conseil municipal

24 mars à 20 h

■ Réunion du Comité de jumelage

25 mars à 19 h à la mairie

■ Karaté Club

28 mars au gymnase

■ Rencontre familiale Maison Pour Tous

28 mars dès 16 h au Centre socio-culturel

■ Elections départementales 2^{ème} tour

29 mars de 8 h à 18 h au restaurant scolaire

■ Semaine de l'environnement

Du 7 au 11 avril

■ Réunion publique

9 avril à 20 h au Centre socio-culturel

■ Concert Wécré

11 avril à 20 h 30 au Centre socio-culturel

■ Cérémonie de la Déportation

26 avril à 10 h sur la place

info services

M A R S 2 0 1 5

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : **15**
Police secours / gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
N° général : **112**
Police municipale : **09 67 24 23 55**

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**
Mél : **mairie@st-jean-de-moirans.fr**
web : **www.st-jean-de-moirans.fr**

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

Appelez votre médecin traitant, un répondeur vous donne le n° de téléphone et le nom du médecin de garde.

Pharmacie

Cécile CHADUC
146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48
En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Patrick COUINET** • Dentiste
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Morgane GALLIN** • Dentiste
140 Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41

Marché

Le marché a lieu les mardi et vendredi de 6 h à 12 h sur la Place du Champ de Mars.

SPORTS

38^{ème} édition du Tour pédestre

Le **dimanche 15 mars 2015 de 10 h à 11 h 30**, la municipalité et le Club d'Athlétisme Moirannais vous invitent à participer à la 38^{ème} Edition du Tour pédestre de St Jean de Moirans. 6 courses au programme :

A 10 h : 600 m : Eveil athlétique F et G (2006 à 2008)

A 10 h 07 :

- 5 km : Cadets 1999-1998 à Vétérans F et H
- 5 km : Marche nordique
- 10 km : Juniors 1997-1996 à Vétérans F et H

A 10 h 12 : 1200 m : Poussins(es) (2005-2004)

A 11 h 10 : 2200 m : Benjamin(e)s (2003-2002), minimes G et F (2001-2000)

Soyez nombreux à venir vous dépasser en famille, avec des amis, pour cette matinée sportive. Les bulletins et horaires sont disponibles dans les commerces, à la mairie et sur le site internet www.st-jean-de-moirans.fr. Rubrique Agenda-Tour pédestre.

Inscription avant le 13 mars à 17 h, par mail : camoirans@wanadoo.fr ou par courrier : Club Athlétisme Moirannais, Complexe sportif des Béthanies, Stade Colette Besson, 274 Rue des Béthanie 38430 Moirans.



Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT
Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.free.fr>

■ La Croche Choeur

La chorale « La Croche Chœur » participe au concert annuel pour Rétina le **samedi 14 mars** en l'église de Tullins à 20 h 30.

■ Centre de loisirs

Il sera ouvert pour les vacances de printemps et accueillera vos enfants du 13 au 17 avril et du 20 au 24 avril... Le programme sera bientôt disponible sur le site moupette.

URGENT : Nous recherchons toujours des animateurs ayant le BAFA complet pour les mercredis et les vacances ! Adressez-vous à Dali.

■ Secteur "Ados"

Le secteur « ados » repart sur de nouveaux projets avec une nouvelle équipe d'animation. Venez nous rejoindre si vous avez entre 12 et 17 ans... De plus, il sera présent au pucier prévu le **dimanche 17 mai**, en tenant un stand, comme chaque année. N'hésitez pas, si vous avez un grenier à vider ou des affaires à trier, vous pouvez les déposer dès maintenant à la MPT. Les jeunes sauront leur donner un 2^{ème} sens... Merci d'avance.

■ Rencontre familiale annuelle MPT... à ne pas manquer !

Rendez-vous au Centre socio-culturel le **samedi 28 mars, dès 16 h** pour un goûter familial et convivial « autour des Thés du monde »... suivi d'un grand spectacle, tout public dès 3 ans, intitulé « le Thé Perché » par la Compagnie « Prise de Pied » de Lyon...

Tarifs : Adultes : 7 € / Adhérents MPT : 6 € / Enfants (- de 12 ans) : 4 €. Les places, limitées à 200 personnes, sont à prendre obligatoirement à la MPT, sans réservation par téléphone pour des raisons pratiques que vous comprendrez. Plus de détails dans le site de la MPT. Venez nombreux partager ce moment original !

vivre ensemble

Suite

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 5 7 ■ M A R S 2 0 1 5

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

INFORMATIONS MAIRIE

Fête de la St Jean

Dans le cadre de notre traditionnelle fête de village, nous sommes à la recherche de fours à pain pour cuire les pains et les tartes qui seront vendus ce jour-là.

Si vous possédez un four à pain extérieur et que vous acceptez de le mettre à disposition dans la nuit du 26 au 27 juin prochain, merci de contacter le service animation de la mairie par téléphone au 04 76 35 12 86 ou par mail à com.animation@st-jean-de-moirans.fr.

Appel aux jeunes de la commune

Cette publication est également la vôtre.

Si vous avez des informations à y faire paraître, n'hésitez pas à adresser un mail à la mairie (mairie@st-jean-de-moirans.fr) avant le 15 de chaque mois pour une parution le mois suivant.

SPORTS

Karaté club

Gérard Albin, président du club et Olivia Robin préparent un entraînement spécial pour le **samedi 28 mars**. Le cours sera ouvert à tous, aux parents des adhérents, aux adhérents ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent découvrir ce sport. Des exercices de bases (kions) mouvements répétés d'avance et de recul, qui deviennent "réflexe". Ensuite le "kata" de base avec enchaînement pour travailler l'orientation, l'équilibre et la coordination des mouvements. Cette démonstration permettra aux participants et au public de mieux comprendre les éléments de base de cette discipline sportive et d'en mesurer les difficultés.

Venez également découvrir le body karaté en participant gratuitement au stage organisé le **samedi 28 mars de 14 h à 15 h 30** au gymnase de St Jean. Le body karaté est une pratique qui allie des techniques de karaté, fitness, assouplissement, musculation. Il permet de gérer ses émotions et libère du stress.

Renseignements et inscriptions au 06 74 89 07 59.

Voironnais Volley-ball

■ Soirée du Club

La soirée du Club aura lieu le **samedi 7 mars à partir de 19 h** au Centre socio-culturel.

A vos tenues ! puisque la soirée a pour thème "Haut Chic, Bas Choc" !

Réservation des repas : voironnaisvolleyball@free.fr

Tarifs : adulte : 20 € repas compris, 13 à 18 ans : 15 €, gratuit pour les moins de 13 ans. Entrée seule avec une consommation : 7 €.

■ Les Play off

Match R2 garçons :

Le Voironnais Volley-Ball rencontre à domicile Romans le **14 mars à 19 h** et La Motte le **18 avril à 19 h**.

■ 5^{ème} tour de la Coupe de France

Match M13 garçons :

Le Voironnais Volley-Ball recevra les équipes de Sennecey et Montpellier le **22 mars**.

EN BREF

Message de Jean-Yves Boucher, votre facteur

"Je vais vous rencontrer une dernière fois en ce début d'année 2015. Mais tout d'abord, en couchant ces quelques lignes, j'ai une pensée pour mes clients qui ne font plus partie de ce monde. En effet, après 41 années et 5 mois de travail, dont 33 années parmi vous, St Jeannaises et St Jeannais, je pars pour le monde des retraités le 1^{er} avril 2015 avec de très bons souvenirs de vous".

Paiement de la carte OÙRA !

Vous pouvez payer votre abonnement annuel de transport du Pays Voironnais par mensualisation via le prélèvement automatique.

Le prélèvement automatique facilitera vos démarches : plus besoin de vous déplacer chaque mois pour charger votre carte OÙRA ! et plus de risque d'oubli. Pour la mise en place, rien de plus simple : rendez-vous en gare routière de Voiron muni de votre carte OÙRA ! et de votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire).

Pour plus d'informations, contactez la gare routière au 04 76 05 03 47.

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début avril. Faites parvenir vos articles avant le 15 mars.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

WECRÉ FRANCE

Prochain concert

Notre petite association Saint Jeannaise remercie les nombreux spectateurs d'avoir encouragé les 4 artistes burkinabés de Wécré Théâtre Burkina : Saidou Pacotogo dit Pacos, Aimé Zongo, Karim Ouedraogo et Boniface Yameogo. Avec « machine jeune comédienne grenobloise » ils nous ont transportés dans une Afrique enchantée entre tradition et modernité.

Notons qu'ils ont aussi amené de la bonne humeur lors de l'expo photo de la MPT et ont émerveillé près de 200 enfants réunis par la MPT pendant une heure aux rythmes du djembé dans un p'tit coin d'Afrique.

Ces manifestations culturelles n'ont pu avoir lieu que grâce à la bonne collaboration entre le Wecré, la MPT et la troupe Saint Jeannaise de la Sereine.

Wécré France vous propose une nouvelle animation culturelle. Cette fois-ci, il s'agit d'un concert du groupe Kéonda qui se produira au Centre Socio-culturel de Saint Jean le **samedi 11 avril à 20 h 30**.

Si vous aimez ou voulez découvrir une musique colorée aux sonorités latino/rock/reggae, n'hésitez pas à nous rejoindre nombreux. Ce concert est programmé au profit des 120 enfants du soutien scolaire du quartier Somgandé de Ouagadougou.

Pour découvrir notre association, nous prévoyons de petites animations dès 18 h 30 autour du verre de l'amitié.

Les détails de la soirée vous seront précisés dans le Vivre Ensemble d'avril, avec l'espoir de vous donner l'envie de nous rejoindre.

PAYS VOIRONNAIS

Aides à domicile

Au service de votre quotidien

Entre le travail, le ménage, les courses et les enfants, les semaines de certaines familles ont parfois tout du marathon !

Pour donner un peu de légèreté au quotidien, l'association mandataire Aides à domicile est là pour répondre à vos besoins réguliers ou occasionnels.

Créée par le Pays Voironnais, pour répondre aux attentes des habitants, Aides à domicile soulage votre quotidien : ménage, repassage, courses, préparation de repas, gardes de nuits, aide à la personne, garde d'enfant et soutien scolaire.

L'association facilite le quotidien de tous, de l'actif au débordé, aux retraités ayant besoin d'un coup de pouce et à la personne âgée pour rester à son domicile.

Selon les prestations, Aides à domicile propose un service 7j/7 et 24h/24.

Des déductions d'impôts sont possibles à hauteur de 50 % des sommes engagées et la CAF peut financer une partie des interventions dans le cadre de la Prestation d'Accueil Jeunes Enfants.

Avec Aides à domicile vous ne vous occupez de rien.

Pour vous simplifier la vie, c'est l'équipe de l'association qui sélectionne la personne qualifiée, s'occupe de toutes les démarches administratives et assure le suivi des interventions.

En cas d'absence de votre salarié, Aides à domicile s'engage à le remplacer pour un service garanti.

Pour joindre Aides à domicile : 04 76 32 74 70.

Accueil : 740 Bd du Guillon 38500 Coublevie.

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.